

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 9 mars 2020

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (26) : Jean Louis DEMELIN, Michel SARRAN, Jean Luc CARRERE, Jean Louis SARDA, Carole BRETON, Martine PIERA, Frédéric BES, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Louis LACUBE, Daniel MARIN, Michel POUDADE, Alain BOUSQUET, Pierre RIU, Pierre BATAILLE, Philippe LOOS, Daniel GOMES, Stéphanie PRUDENTOS, Jean Pierre ASTRUCH, Michel GARCIA, Georges VICENS, Michel SANTANACH, Jean Pierre JULIEN, Antoine TAHOSES, François DELCASSO, Yves DOURLIACH (procuration à Pierre Bataille)

Date de convocation : 2 mars 2020

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Autorisation signature marchés

Le lundi 9 mars 2020 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Mont Louis (Salle Pyrénées), sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président présente les différents marchés ainsi que leurs estimations. Le Président propose de lui autoriser de signer ces marchés après passage en MAPA ou CAO :

- Assurance dommage ouvrage : refuge des Bouillouses
- Assistance à maîtrise d'œuvre No Watt : Pôle enfance Haut Conflent
- Etude de sol : Pôle enfance Haut Conflent
- Transport scolaire et extrascolaire

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

D'autoriser le Président à signer les marchés cités ci-dessus après avis de la commission MAPA ou CAO

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mont Louis, le 9 mars 2020

Envoyé le 10-03-2020 à la Préfecture
Accusé de réception le 10-03-2020
NOTIFICATION FAST

Jean Louis DEMELIN
Président

